

Ce numéro de TERRES est largement consacré aux militaires de réserve en Opérations Extérieures (OPEX). Pour la première fois, en octobre 2007, une unité composée exclusivement de réservistes a été déployée en OPEX pour des missions de transport, dans le cadre du désengagement des forces de la base de Mostar en Bosnie. Le 7 novembre, le dîner-débat de l'ANRAT a porté sur les missions confiées aux réservistes affectés aux forces dans les OPEX en s'attachant à démontrer l'intérêt pour la France des expertises professionnelles et relationnelles spécifiques à la réserve, rappelées par le CEMAT en introduction de ce dîner.

Le CEMAT : Les réservistes apportent à l'armée de Terre une expertise exclusive

Lors du dîner-débat de l'ANRAT, le Général d'armée Bruno Cuche, chef d'état-major de l'armée de Terre, nous a fait part des axes de développement qu'il entend mettre en œuvre pour mieux faire connaître et mieux utiliser la Réserve.

« Mes chers frères d'armes,

C'est un grand plaisir pour moi d'être parmi vous ce soir. La venue du Médecin Général Inspecteur Wey, représentant de Mr Alain Marleix, et la présence de Mr Rambaud président du GICAT, le groupement des industriels des matériels de défense terrestre, témoignent d'un attachement commun à la Réserve qui ne se dément pas.

Vous connaissez, pour ma part, mon engagement pour une Réserve forte qui ne soit ni un substitut, ni un complément à l'active mais bien une composante à part entière de l'armée de Terre.

Nous progressons ensemble dans la bonne direction. Le déploiement d'un peloton de réservistes à Mostar prouve qu'il est possible d'engager des unités opérationnelles constituées en opération extérieure. J'attends les RETEX et je ne compte pas m'arrêter là.

Je n'oublie pas qu'au quotidien, la Réserve, tant opérationnelle que citoyenne, contribue au fonctionnement de l'armée de Terre, à son rayonnement et aux opérations intérieures puisque pas moins de quatre unités élémentaires de réserve ont été engagées cette année dans le cadre de la mission Vigipirate.

A tous ces titres, les réservistes issus du monde de l'entreprise apportent à l'armée de Terre une expertise professionnelle et relationnelle exclusive qu'il ne lui serait pas possible de développer en propre.



Novembre 2007: le CEMAT rend visite au peloton du 516^e Régiment du Train en OPEX. Ici avec l'ADC (R) HERREYE

Je voudrais profiter de cette occasion pour vous redire publiquement toute ma reconnaissance et celle de l'armée de Terre pour votre double engagement au service de la puissance économique et militaire de la France, mais aussi pour évoquer le futur de cette démarche duale.

(suite p.3)

Editorial

Le général Cuche nous avait fixé au début de l'année une mission ambitieuse : réussir le premier envoi d'une unité organique de réservistes en OPEX. Le défi a été relevé, la mission a été menée avec succès par un peloton de réservistes du 516^e régiment du Train projeté en Bosnie. Merci au capitaine Le Bohec et à ses hommes d'avoir porté l'honneur des réservistes, mais surtout d'avoir ouvert la porte : L'ANRAT considère cette projection non comme une expérimentation isolée mais comme un précédent, car nous sommes volontaires pour renouveler l'expérience avec d'autres unités.

Simultanément, la prise de responsabilité des unités de réserve en OPINT est désormais considérée comme acquise. L'ANRAT rend cette année hommage à ces unités qui valorisent leur disponibilité opérationnelle non seulement sur le terrain de l'efficacité militaire, mais aussi sur celui du rayonnement dans la société civile.

Nous sommes également sensibles à la préoccupation du commandement de multiplier les passerelles vers le monde de l'entreprise. Le dîner-débat a permis de consolider des partenariats avec le GICAT, le COGES, le MEDEF, DCI-Cofras, Thalès et MBDA, nous allons poursuivre cette action de rayonnement vers l'entreprise.

Enfin l'ANRAT a fixé comme nouvelle priorité de structurer les Réserves citoyennes de l'armée de Terre, et va créer une structure d'accueil permettant à la fois d'impliquer nos camarades réservistes civils, de les faire participer au rayonnement de l'armée de Terre et de jeter des passerelles entre réserve citoyenne et réserve opérationnelle. ■

COL (R) Pierre BAYLE
Président de l'ANRAT

Bruno Rambaud, président du GICAT : Les entreprises sont là !

Comme l'a souligné le Général Cuche, la réserve est une composante à part entière de l'armée de Terre. C'est également une opportunité trop souvent inexploitée par les entreprises. A ce sujet, la loi de 2006, dont le décret d'application a été promulgué le 5 octobre 2007, offre des possibilités très intéressantes tant pour l'armée de Terre que pour le réserviste ou l'entreprise. De nombreuses entreprises ont manifesté leur soutien à cette approche en signant avec le Ministère de la Défense des conventions facilitant le recours à cette réserve.

Ces partenariats concernent les acteurs du secteur de la Défense, mais également des entreprises aux activités plus lointaines, comme Air France, Air Liquide, Total, etc. Ces accords, dans leur diversité, tendent tous à faciliter la mobilisation du réserviste, à permettre un accroissement de la période d'activité dans la réserve et à garantir le maintien des revenus pour le collaborateur-réserviste.

Chez Thales, nous avons une soixantaine de réservistes « identifiés » dont 5 sont ici ce soir. Le cas de Jean-Yves Haagen, qui revient d'une mission de 3 mois en Bosnie, illustre très concrètement l'engagement de Thales. Et je ne parlerai pas des réservistes anglais, américains, allemands, etc. travaillant chez Thales et qui effectuent également des périodes dans les armées de leurs pays respectifs. De même, au GICAT, l'ensemble des membres soutient pleinement le développement de la réserve. Qu'il s'agisse d'embaucher d'anciens militaires, d'aider des volontaires ayant des compétences requises pour la Défense à entrer dans la réserve, ou de valoriser la réserve et les réservistes en interne, **les entreprises du GICAT sont là.**

Cette démarche doit cependant se faire sans a priori et avec une vision claire des prérogatives des uns et des autres. Il est en effet important d'éviter ici tout débat idéologique autour des notions de contractualisation ou d'externalisation. Ce n'est pas le sujet, ni la volonté des membres du Gicat. Par contre, ce que nous, entreprises, pouvons faire, c'est aider à organiser cette réserve afin d'assurer aux armées la possibilité de recourir à un réservoir de compétences accessible en cas de « pointe » d'activité.

Pour conclure, je voudrais également insister sur un point qui me paraît extrêmement important et où la réserve à un rôle clé à jouer : le lobbying. Est-ce que l'armée de l'Air et la Marine n'utilisent pas mieux le réseau d'influence que constituent leurs réservistes pour défendre leurs intérêts ? Je pense que l'armée de Terre devrait pouvoir capitaliser de façon plus importante sur les talents et compétences de ses réservistes pour, elle aussi, mettre en avant auprès des décideurs, économiques et politiques, la richesse et la complexité des missions qu'elle mène quotidiennement. Particulièrement en cette période de réflexion où de grandes décisions, qui vont impacter les années à venir, sont amenées à être prises. Là encore, le monde des entreprises peut sans doute vous aider. ■



Les interventions et témoignages

A l'invitation de l'ANRAT, le dîner-débat 2007 a réuni le 7 novembre une centaine de participants dans les salons du Cercle National des Armées. Après l'introduction du président de l'ANRAT, le colonel Bayle, le Général Cuche, CEMAT, et Bruno Rambaud, président du GICAT, ont fait chacun une intervention. **Pierre Servent, président de la Réunion des Orsem et modérateur du débat** lance la première table ronde, qui d'emblée donne une dimension interarmées et internationale à ce débat.



L'EV Emmanuel Montanié, de la direction des affaires internationales du MEDEF, se félicite de cette troisième année de partenariat. Sa dernière OPEX concernait l'évaluation du risque sécuritaire avant les élections en République démocratique du Congo. Les personnels d'active et de réserve de sa mission ont été conduits à se déployer en tous lieux non couverts par l'EUFOR et la MONUC. L'apport de réservistes a permis l'ouverture de portes au plus haut niveau économique, politique et militaire. Pour surmonter la difficile adéquation humaine du manager civil au cadre militaire de sa position de réserviste, il faut une acceptation mutuelle entre le réserviste et le chef militaire pour le succès de la mission.

Jean-Claude Desrentes, de la Direction Générale du Soutien Militaire de Dassault Aviation, revient, comme capitaine de réserve de l'armée de l'Air, d'une mission militaire à Douchambé. Il a été surpris pour le meilleur par l'intérêt qu'a suscité cette mission dans son environnement professionnel qui a globalement bien perçu son engagement.



Cette première table ronde se conclut par l'ouverture internationale en la personne du **Lieutenant-colonel Patrick Fess des réserves de l'armée allemande (VdRBW)**. Ingénieur en distribution d'énergie à Trèves, il a été envoyé en OPEX dès 1993 comme officier de liaison auprès de l'UNSOM à Djibouti. En 1996 et 1998, il a été engagé dans les opérations OTAN sur les Balkans. Il rentre de cinq mois à Kaboul comme officier de liaison, poste dont son successeur a été tué en service. Les pouvoirs publics allemands reconnaissent désormais, ainsi que l'affirmait un ministre de la Défense, que « la liberté de l'Allemagne doit aussi être défendue aux limites de l'Hindou Koush ». Il reste néanmoins encore un défi de communication à relever pour faire mieux accepter par les chefs d'entreprise les 7% de réservistes partant en OPEX.

Suite de l'allocution du général CUCHE

Ce débat nous permet d'aborder la question de fond après dix ans de professionnalisation : le système actuel répond-il aux attentes des réservistes, de l'armée de Terre et de la Défense, des entreprises, de l'Etat ? Pour ma part, je vous répondrai qu'il nous faut résolument sortir d'une approche sinon anachronique, en tout cas souvent dépassée, qui repose essentiellement sur le bon vouloir et le dévouement individuel, pour entrer dans une logique plus systématique de réciprocité, d'enrichissement mutuel, en termes plus triviaux de « gagnant-gagnant ».

D'abord, **il me semble urgent de modifier la posture du réserviste au sein de l'entreprise, en un mot de sortir le réserviste de l'anonymat... voire de la « clandestinité ».** L'expérience acquise en opérations, au titre de la préparation opérationnelle ou au sein des états-majors, est insuffisamment valorisée auprès des DRH. De même, et bien que la loi le permette, les entreprises sont trop peu nombreuses à considérer les périodes de réserve comme une véritable formation continue. Pourtant, les valeurs cultivées dans l'institution militaire comme la disponibilité, la capacité à travailler en groupe et à commander, la force morale, sont partagées et recherchées par l'entreprise.



Je propose de relancer en 2008 une campagne d'information dans les entreprises au moment de la journée nationale des réserves, qu'il s'agira d'organiser un jour ouvré (et non une fin de semaine, donnant l'impression que les soldats de réserve sont des « militaires du Dimanche »), et d'inciter les réservistes salariés à entreprendre une action visible, identifiée pour cette occasion. Cette opération grand public devra permettre de montrer les intérêts réciproques qui unissent les salariés « militaires à temps partagé » et les chefs d'entreprise, et plus largement l'armée de Terre et les entreprises.

Pour aller plus loin encore dans le renforcement de nos relations, au niveau institutionnel cette fois, il nous faut réfléchir sur la façon de coordonner l'action militaire et l'action économique sur les théâtres d'opérations. Est-il encore concevable pour une puissance comme la France, de surinvestir militairement et politiquement dans une région, comme ce fut le cas dans les Balkans, sans véritables contre-parties économiques ? Non !

Je crois venu le temps pour nous militaires d'entretenir avec les entreprises françaises des relations pragmatiques, de favoriser leur développement à l'étranger, et parallèlement pour les entreprises, de prendre conscience de toutes les potentialités offertes dans le cadre des projections de forces.

Le déploiement de réservistes spécialisés dans les actions civilo-militaires y participe dès le début des opérations. Pour autant, les logiques de moyens, industrielles et militaires, divergent progressivement dans le temps. La phase de normalisation qui marque la réouverture économique progressive d'un théâtre, le passage du stade de la prospection à celui de la compétition, coïncide presque toujours avec le retrait militaire. Pour pallier cette distorsion, **je suggère d'étudier, ensemble, le renforcement transitoire de nos états-majors par des réservistes qualifiés**, à partir du moment où la situation sécuritaire nous permet de rapatrier d'autres fonctions opérationnelles.

Je souhaite que les soldats d'active soient plus enclins à appuyer la défense des intérêts économiques de la France à l'étranger, alors même que le cœur de leur mission doit demeurer d'œuvrer en faveur de la Paix. Car la Paix durable est impossible sans stabilité et prospérité économique, comme il ne peut y avoir de développement économique sans un niveau de paix et de sécurité suffisant. Les actions militaires et économiques sont indéfectiblement liées et les militaires qui les conduisent, d'active ou de réserve, le font aussi pour la grandeur et le rayonnement de notre pays.

Pour réussir, cette démarche doit s'inscrire dans une stratégie globale, initiée au plus haut niveau de l'Etat, assumée par la puissance publique dans son ensemble et appuyée résolument par les entreprises elles-mêmes. Je suis preneur des propositions qui émergeront du débat et dont l'idée même contribue à rapprocher des partenaires de fait, qui, les uns, défendent les intérêts de la France et, les autres, créent sa richesse partout dans le monde. **Tous les soldats, d'active ou de réserve, sont des exemples de la France qui s'engage et de la France qui gagne.** ■



Le GBR Houdet, nouveau secrétaire du CSRM

Les interventions (suite)

Le **Capitaine de corvette de Penfentenyo** a rejoint ALCATEL dont il est le directeur Business Development export des marchés Défense et Sécurité. Affecté au GIACM de Lyon, il rentre de trois mois au Liban où il a assuré la recherche de financement des opérations civilo-militaires de l'opération DAMAN auprès des autorités françaises.

Tout en devant suivre par Internet l'avancée de ses propres dossiers d'entreprise, il a pu contribuer à l'identification de marchés potentiels pour des entreprises françaises. Son action a permis à bon nombre de militaires d'active de reconnaître la réserve comme une composante à part entière de la Défense. Le **Lieutenant colonel Bernard BON**, du cabinet d'audit Ernst & Young, est en partance pour le Liban dans le cadre d'un congé assimilé aux absences pour naissance. A défaut d'un bénéfice direct pour l'entreprise de cette opération, il a pu, en avance de phase, faire participer son comité directeur à un séminaire de deux jours initiant celui-ci aux méthodes d'état-major avec un entraînement de simulation Janus.



Enfin, après le témoignage très attendu du **Capitaine Le Bohec** (page suivante), le **Général Boulnois**, Délégué aux Réserves de l'armée de Terre, et le **Médecin général inspecteur Wey**, conseiller réserves du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et aux Réserves Alain Marleix, et représentant à cette soirée à la fois le ministre et le secrétaire d'Etat, ont conclu la session très animée des questions en esquisant les lignes d'évolution de la réserve pour l'année à venir (voir l'intégrale sur www.anrat.fr). ■



LCL (R) E. de BOSSOREILLE - Vice-président Délégué

Compte-rendu d'unité

PROJECTION D'UN PELOTON DU 516^{ÈME} RÉGIMENT DU TRAIN EN BOSNIE: « UN AUTRE ENGAGEMENT »

En exclusivité pour TERRES, le CNE (R) Erwan Le Bohec, qui a commandé un détachement de son unité en OPEX en Bosnie, nous présente la mission confiée à son détachement et l'état d'esprit de ces militaires de réserve. Les premiers à avoir été détachés en unité constituée en OPEX.



Au mois d'octobre 2007, le premier élément organique de réserve est parti en opération extérieure (OPEX). Une mission d'un mois, décidée par le commandement au niveau le plus élevé, qui a permis de démontrer la capacité de la réserve opérationnelle de l'armée de Terre. Une mission pour laquelle, nous a expliqué le Capitaine Le Bohec, 100 volontaires s'étaient manifestés pour les 26 places disponibles, preuve de l'enthousiasme des réservistes pour ce type de missions.

Ce peloton de 27 soldats et de onze véhicules logistiques, issus du 5^{ème} Escadron de circulation et de Transport du 516^{ème} Régiment du Train, renforcé par quatre personnels

issus du 121^{ème} et 511^{ème} Régiment du Train, a pleinement répondu à l'attente de ses supérieurs. La réalisation, en conformité aux ordres reçus, du transport de plus de 180 containers (ou équivalents) des forces françaises et des forces royales marocaines entre la base de Mostar en Bosnie et le port de Ploce en Croatie, représente plus de 27 300 km cumulés localement. Un travail s'inscrivant dans la phase de désengagement et avant restitution de la base militaire de Mostar aux forces bosniaques.



Plus de 27 300 km sur les routes sinueuses de Bosnie

L'Unité Spécialisé de Réserve retenue pour l'exécution de cette mission de Renfort du théâtre ASTREE, a montré le niveau des compétences acquises, par ces hommes du monde civil, au profit du besoin militaire. Certes, on compte au sein de cette unité de nombreux chauffeurs ou ex-chauffeurs routier, mais cette mission a surtout confirmé la qualité du travail de formation réalisée en amont depuis de nombreuses années, par ces femmes et hommes de la réserve active française, composée à 68% de militaire du rang. On retrouve là, les savoir-faire utiles aux réalisations des différentes missions, de Micat ou spécialisées, qui peuvent leurs être confiées.



Comme le dit le Brigadier Chef de réserve Pierre DOGOR, « c'était une mission très intéressante où on a pu découvrir des paysages, des gens et une autre façon de vivre. C'est aussi une mission qui ne se présente qu'une fois dans la vie d'un réserviste. Avec le sentiment d'une grande reconnaissance pour la qualité de notre investissement et de notre prestation par les personnels d'active ».

Le Peloton rend les honneurs à M. MARLEIX—Secrétaire d'Etat à la Défense



Par conséquent, l'investissement consenti par ces réservistes au service de valeurs fortes, sûrement différentes pour chacun, les rassemble en un même engagement autour de leur drapeau. Loin de vouloir assouvir un désir de carrière militaire avorté, ils souhaitent s'investir en complément d'une activité de tous les jours. Et tout aussi passionnant que puisse être cet engagement, pas systématiquement soutenu par les employeurs civils, c'est pour eux tous, après les engagements professionnels, un autre engagement. ■

CNE (R) LE BOHEC
Commandant le 5^{ème} Escadron du
516^{ème} régiment du Train

Pour présenter votre unité dans TERRES, envoyez un message à contact@anrat.fr

Réserve pratique

La RELATION RESERVISTE - EMPLOYEUR

Parce que nous pouvons être tous amenés à répondre à des questions sur la Réserve, comment y rentrer, ce qu'on y fait, il nous a paru utile de répondre, à travers plusieurs articles, à toutes ces interrogations que l'on peut encore avoir sur le fonctionnement de la Réserve, le processus de recrutement, la formation assurée, l'emploi, etc....

La loi n° 99-894 du 22 octobre 1999, modifiée le 18 avril 2006 par la loi n° 2006-449, définit les conditions d'emploi des réservistes, et fixe en particulier leurs modalités d'absence de l'entreprise. Ces dispositions sont reprises dans le Code du Travail: Livre Premier, articles 10 et 11.

Il convient de lire ces points avec attention car, contrairement à des idées répandues:

- la nouvelle loi permet de prendre plus de 5 jours d'absence au titre des activités dans la Réserve,
- les entreprises peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt ou engager les montants dévolus à la formation continue.

Durée des absences :

L'article 4221-4 du code de la défense (ex art. 10 de la loi réserve modifiée) stipule : « Le réserviste qui accomplit son engagement à servir dans la réserve opérationnelle pendant son temps de travail doit prévenir l'employeur de son absence un mois au moins avant le début de celle-ci ».

Lorsque les activités accomplies pendant le temps de travail dépassent cinq jours par année civile, le réserviste doit en outre obtenir l'accord de son employeur, à l'exception du cas où l'activité réserve entre dans le cadre de sa formation professionnelle continue. Si l'employeur oppose un refus, cette décision doit être motivée et notifiée à l'intéressé ainsi qu'à l'autorité militaire dans les quinze jours qui suivent la réception de la demande.

Lorsque les circonstances l'exigent, le ministre chargé des armées peut, par arrêté pris dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat, faire appel sous un préavis de quinze jours, aux réservistes qui ont souscrit un contrat comportant la clause de réactivité sous réserve d'acceptation de l'employeur civil. Ce délai peut être réduit avec l'accord de l'employeur (cf. art. 4221-1 du code de la défense – ex art. 8 de la loi réserve modifiée).

Cela veut dire qu'un réserviste peut prendre plus de 5 jours par an au titre de la loi :

- pour les 5 premiers jours : Si le délai d'information est respecté, l'employeur ne peut s'opposer à l'exécution de l'activité commandée par l'autorité militaire. La demande doit être formulée par écrit, datée et signée à laquelle il y a lieu de joindre l'ordre de convocation. Le préavis s'entend à la date de réception de la demande par l'employeur civil .

- au delà des 5 premiers jours : La demande doit être formulée par écrit, datée et signée à laquelle sera joint l'ordre de convocation. Si l'employeur ne notifie pas dans le délai de 15 jours, par écrit à son employé et à l'autorité militaire son refus, le réserviste, sous réserve que le préavis de 1 mois ait été respecté, peut s'absenter de son travail sans risque de sanction professionnelle.

Rémunération des absences :

Les absences liées aux activités de la réserve opérationnelle ne sont généralement pas rémunérées par les entreprises, à l'exception d'accords particuliers entre les entreprises et l'Armée, du cas particulier des entreprises publiques et administrations ou encore de certaines conventions collectives pour les entreprises privées. D'ailleurs, beaucoup de réservistes posent des jours de congé lorsqu'ils sont convoqués.

Il faut savoir que l'Etat favorise toutefois les entreprises qui emploient des réservistes et qui maintiennent tout ou partie du salaire de l'employé réserviste.

A. Il est aujourd'hui possible pour une entreprise de bénéficier d'un crédit d'impôt dont l'assiette correspond aux sommes versées par l'entreprise aux salariés pour maintenir leur salaire pendant les activités dans la réserve.

Ce crédit d'impôt est plafonné à 30 000 euros par société. Il est modulé à hauteur de 40, 50 et 70% en fonction des efforts consentis par l'entreprise dans trois domaines :

- le maintien de leur niveau de salaire habituel,
- une durée d'activités supérieure à 5 jours,
- une réactivité inférieure ou égale à 15 jours.

Ce crédit d'impôt est détaillé dans le décret n° 2006-632 du 30 mai 2006 qui détaille les articles 199 ter M, 220 O, 223 O et 244 quater N du code général des impôts

Ce texte est applicable jusqu'au 31 décembre 2007 et un point de situation sera alors fait. S'il est très peu employé, il y a un fort risque que cette disposition particulièrement favorable ne soit pas reconduite.

B. Le réserviste peut voir sa formation au sein de l'armée reconnue au titre du droit individuel à la formation. L'entreprise se voit ainsi soulagée du paiement de la formation continue de son employé réserviste (article L. 950-1 du Code du travail).

Convention Armée-Employeur

L'entreprise mettant en oeuvre des dispositions plus favorables que celles prévues par la loi réserve peut bénéficier de certains avantages et se voir attribuer, par arrêté ministériel, la qualité de "Partenaire de la défense nationale". Pour cela, elle doit signer avec le ministère de la Défense une convention de soutien à la politique de la réserve militaire.

En retour, l'entreprise pourra prétendre à bénéficier d'avantages qu'elle définira avec les armées en fonction de ses besoins. Par exemple, elle pourra faire bénéficier à ses salariés de stage de formation sur l'intelligence économique ou encore obtenir l'accès à des installations sportives appartenant aux armées...■

LCL (R) PENNERATH - sources : textes officiels

Toutes ces mesures sont présentées sur le site du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire:
www.csrn.defense.gouv.fr.



Le stage du Groupement des Actions-Civilo Militaires (GIACM)

Les départs en OPEX de militaires de réserve sont de plus en plus nombreux. Très majoritairement employés en tant que compléments individuels au sein des états-majors, de nombreux camarades partent au titre des actions civilo-militaires. Pour mieux préparer les réservistes à leurs futures missions, Le GIACM organise régulièrement à Lyon des stages de Mise en Conditions des Réserves (MCR), préparant les personnels affectés au groupement à leur future projection sur les théâtres d'opérations extérieures.

Le **Groupement Interarmées des Actions Civilo-Militaires**, créé en juillet 2001, est né de la volonté des pouvoirs publics de participer aux opérations militaires à l'étranger pour y prendre en charge la **Coopération Civilo-Militaire (CIMIC)**. Celle-ci s'inscrit dans un cadre de partenariat avec les acteurs locaux, civils, militaires et institutionnels, afin de favoriser les actions menées par les forces mobilisées sur le terrain.

Les missions principales des équipes des ACM sont de plusieurs ordres :

Contribuer à l'atteinte des objectifs politiques en coordonnant les travaux des différents acteurs civils et militaires et en établissant des liaisons permanentes avec les autorités civiles en charge de la crise,

Renforcer l'action militaire en favorisant l'insertion de la force dans un environnement civil complexe (protection de la force) et en fournissant une expertise du milieu civil aux autres fonctions opérationnelles,

Accélérer la sortie de la crise en fournissant un appui aux acteurs civils de la crise afin que ceux-ci puissent assumer au plus tôt toutes leurs responsabilités,

Préserver les intérêts nationaux en garantissant la prise en compte légitime de nos intérêts et en préparant l'action des acteurs civils français.



C'est tout l'intérêt de la coopération civilo-militaire, qui est de donner au commandement militaire les moyens d'avoir prise sur l'environnement civil et d'interagir au mieux avec lui, pour apporter une solution durable à la crise le plus rapidement possible.

Ainsi, de par la diversité des missions remplies, le **GIACM** dispose d'un grand nombre de personnels hautement compétent, dont le degré d'expertise est parfaitement employé dans les différents théâtres (Afghanistan, Côte d'Ivoire, Kosovo, Tchad, Tadjikistan, Indonésie, Haïti..) sur lesquels ce groupement a déjà oeuvré et acquis une expérience qui commence à être reconnue de façon significative.

Il emploie une centaine de permanents, une centaine de compléments d'active et plus de 350 réservistes qui se répartissent en 5 domaines d'expertise (Affaires Civiles – Infrastructures Civiles – Aide Humanitaire – Affaires Culturelles – Vie Economique) répartis en plus de 160 métiers et 4 « cercles » :

1^{er} cercle : ceux affectés au **GIACM**

2^{ème} cercle : ceux affectés à d'autres formations des armées mais mis à la disposition du **GIACM**

3^{ème} cercle : ceux recrutés *ad hoc* au titre de l'article 9 de la loi sur la réserve militaire

4^{ème} cercle : ceux qui sont expatriés



Le stage **MCR** a pour vocation de permettre aux futurs projetés d'avoir une vision claire et précise des missions qui leur seront confiées, et de recevoir les connaissances de bases indispensables pour assurer au mieux les différentes tâches qu'ils seront amenés à accomplir, tant au niveau administratif, qu'opérationnel.

Au programme de ces 5 jours bien remplis, présentation des différents postes pouvant être tenus (Chef « Tactical Support Team », Officier Liaison, Officier Synthèse, Officier Projet, Chef de la Cellule CIMIC,...), doctrine de la coopération civilo-militaire, élaboration de documents et comptes-rendus réglementaires, comportement et déontologie, cadre juridique des Opex, retour d'expérience de personnels déjà projetés, mais également entraînement physique, anglais, secourisme et tir au pistolet....

Les 17 stagiaires réservistes (1^{er} et 2^{ème} cercle) du stage présenté, du grade de sergent à celui de lieutenant-colonel, représentaient toutes les composantes des armées, et la variété des origines de chacun et l'apport de leurs expériences personnelles, largement partagées avec l'encadrement, ont contribué pour une grande part à la richesse et à la réussite de ce stage très intéressant.

Ce concept n'en est qu'à ses débuts, tant les besoins en matière de soutien aux forces de rétablissement et de stabilisation de la Paix sont importants et ne cessent de croître avec le temps. C'est une des raisons qui a poussé le commandement à « étoffer » la formation des personnels, qui devrait revêtir d'ici quelque temps un système modulaire qualifiant (modules de 5 à 10 jours), et qui permettra aux militaires de pouvoir établir ainsi un planning de stages de façon plus pratique, notamment pour les réservistes qui doivent anticiper leur absence auprès de leur employeur.

A l'issue de ces 5 jours, chacun pu mesurer les bénéfices significatifs de sa participation à ce stage, en attendant que ce soit à notre tour d'aller mettre en pratique les connaissances et savoirs faire reçus, et de porter haut et avec fierté les couleurs nationales sur les théâtres extérieurs. ■

LTN (R) J-C. DAMAISIN d'ARES



CHOUCAS 2007

la 27^{ème} Brigade d'Infanterie de Montagne (BIM) fait manœuvrer sa Réserve

Bien que ce numéro de TER RES soit consacré aux OPEX, l'emploi principal de la réserve opérationnelle reste la Défense Opérationnelle du Territoire (DOT). Il nous a paru intéressant de rendre compte d'un exercice organisé très récemment par la 27^{ème} BIM et qui a réuni exclusivement des militaires de réserve provenant des UIR des régiments formant cette brigade.

Du 26 au 28 octobre dernier, l'Etat Major de la 27^{ème} Brigade d'infanterie de montagne (BIM) a étudié concrètement la faisabilité de la mise sur pied d'une Compagnie d'Intervention de Réserve (CIR).

Présentée au cours de la Commission Consultative des Réserves de l'armée de Terre (CCRAT) en 2006, le concept CIR pourrait à moyen terme devenir un outil d'engagement pour les réserves de l'Armée de Terre soit sur des missions planifiées, soit sur des missions d'alerte.

La CIR (121 personnels) repose sur le principe de la modularité, articulé sur le regroupement de GIR (Groupe d'Intervention de Réserve) noyau minimal au format PROTERRE et qui utilise les moyens organiques des UIR (Unité d'Intervention de Réserve) d'une brigade. Constituée de 12 GIR COMBAT et 1 GIR SOUTIEN, elle n'est mise sur pied que pour remplir des missions précises et ponctuelles (sécurité civile face à des risques ou de sécurité générale face à des menaces).

Le GIR est autonome en terme de matériel et de mobilité (1 camion)



Le GIR est un élément équipé au sein de chaque UIR, autonome en termes de matériel (Moyen de transmission, vivres, munitions, ...) et de mobilité (1 camion). Il est alors détaché pour la durée de la mission auprès d'un chef de section, lui-même détaché auprès d'un commandant d'unité, tous ces personnels étant issus d'une des UIR de la brigade concernée.

Choucas 2007 :

L'exercice qui s'est déroulé du 26 au 28 octobre 2007 visait à valider la faisabilité du concept, l'objectif étant de mesurer la capacité de la CIR 27^{ème} BIM à organiser sa montée en puissance et à prendre en compte une mission (préparation, exécution). L'exercice s'est ainsi déroulé en basse intensité sur fond de dérèglement climatique sur deux phases : MICAT 1 (mission planifiée): « rassurer la population suite à risque climatique » et MICAT 2 (incident imprévu) avec le DMD 73: « Crash Aéronef - recherche des deux pilotes et de l'appareil »

Armée par les 27^{ème} BCA, 93^{ème} RAM, 13^{ème} BCA, 7^{ème} BCA, 7^{ème} RMAT et 4^{ème} RCH, les différents GIR ont convergés dès le vendredi 26 au soir vers le PC de la CIR pour monter en puissance et recevoir les premiers ordres. Le samedi matin, dès les premières heures, l'ensemble des GIR se dispersait sur un terrain de près de 300km², entre Chambéry et Albertville, pour assurer des missions de surveillance en zones urbaines et périurbaines. Du supermarché au centre d'approvisionnement en carburant, les personnels ont fait face à un plastron « civil » dynamique, permettant de « tester » les consignes comportementales et les réactions individuelles. Mobile et autonome, chaque GIR, sous les ordres de son Chef de section, pouvait alors soit effectuer une mission isolée (surveillance d'un carrefour) ou centralisée (soutien d'une section engagé dans une manifestation).

En seconde partie de journée, l'exercice a consisté à se placer dans le cas d'un incident imprévu dans la zone de manœuvre, sous le régime d'une réquisition par l'autorité préfectorale. En liaison avec un PC interarmées (Terre / Air / Gendarmerie) sous la direction du DMD73 et l'assistance de la sécurité civile, les 12 GIR ont alors participé à une opération de contrôle de zone (zone crash d'un aéronef) et de secours (recherche de pilote) en montage (Massif des Bauges). Pendant la nuit, les opérations de récupération des pilotes et des débris ont été perturbées par des incidents, permettant une fois de plus de valider la réactivité sur les comportements et les informations perçues.

Puis avant dislocation, une prise d'armes et un repas au quartier Roc Noir du 13^{ème} BCA ont clos ce rendez-vous « inter-réservistes » issus de 6 Bataillons et Régiments de la 27^{ème} BIM. ■



CNE (R) J-P. PIQUARD
BOI du 93^{ème} RAM



Prise d'arme finale au Quartier « Roc Noir » du 13^{ème} BCA

Présentation des associations affiliées : l'ANOCAT



L'Association Nationale des Officiers du corps technique et administratif du Commissariat de l'Armée de Terre (ANOCAT) est la descendante en ligne directe et continue de la réunion amicale de préparation et de perfectionnement des officiers d'administration du cadre auxiliaire de l'Intendance créée par nos aînés le 18 novembre 1892.

Elle accueille comme membres les officiers d'active et de réserve, ou sous contrat, du corps technique et administratif du Commissariat de l'armée de Terre et les officiers du cadre spécial qui y sont affectés.

L'association assure la liaison entre ses membres et leur information par son bulletin semestriel, son annuaire et les comptes-rendus d'activité publiés dans la revue de l'UNOR: « Armée et Défense ».

Elle entretient les liens de camaraderie en organisant des repas de cohésion, des sorties culturelles et des manifestations en liaison avec la Direction Centrale du Commissariat. Elle maintient une liaison permanente avec les organismes de l'armée et en particulier la Direction Centrale du Commissariat de l'armée de Terre avec qui elle passe des conventions annuelles et à qui elle fait part chaque année de suggestions d'activité pour les Réserves.

L'ANOCAT participe au devoir de mémoire aussi bien à l'intérieur du Commissariat qu'à l'extérieur.

Par exemple: pose de stèle à Vincennes en souvenir de l'école d'administration, articles dans son bulletin sur l'action du Commissariat dans les conflits passés, commémoration du bicentenaire de la création par Napoléon 1^{er} du train des équipages, ancêtre du Commissariat, à OSTERODE le 26 mars 1807, ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe, etc...

L'association finance également une caisse d'entraide qui apporte son soutien à ses membres ou à leur familles qui connaissent de graves difficultés.

« Et par Saint-Martin, vive le commissariat de l'armée de Terre »■

LCL (R) Paul DUFOUR - Président de l'ANOCAT

La liste complète des associations nationales d'Arme et leurs coordonnées se trouvent sur le site internet de l'ANRAT: www.anrat.fr

Réservistes solidaires

L'ANRAT exprime son émotion après la mort de trois jeunes gens porteurs de fortes valeurs d'engagement et de dévouement, deux sapeurs-pompiers tués dans un incendie et la fille d'un camarade d'active morte en luttant courageusement contre son agresseur.

Le 17 novembre, le **caporal Ludovic Martin** (21 ans) et le **caporal-chef Matthieu Mercier** (23 ans) de la BSPP sont tragiquement décédés, ensevelis sous les décombres d'un garage parisien en feu. Ces deux jeunes garçons sont allés jusqu'au bout de leur engagement au service de la France et de leurs concitoyens, fidèles à la devise de la Brigade « Sauver ou Périr ». Un hommage solennel leur a été rendu le 21 novembre, en présence des hautes autorités civiles et militaires. Ils ont été faits chevaliers de la Légion d'Honneur à titre posthume. L'ANRAT présente ses plus sincères condoléances au corps des Sapeurs-pompiers de Paris pour la perte de ces deux camarades. ■



Le samedi 1er décembre, la cathédrale de Senlis ne désemplassait pas de la foule venue dire "à Dieu" à **Anne-Lorraine Schmitt**, cette étudiante retrouvée le dimanche 25 novembre dans le RER D, poignardée à trente reprises pour avoir résisté à la tentative de viol de son agresseur, un homme déjà condamné pour agression sexuelle sous la menace d'une arme.

Son père, le colonel P. Schmitt, est responsable de la communication auprès du Gouverneur Militaire de Paris. Cet officier supérieur connaît bien la Réserve et ses associations, il nous apporte régulièrement une aide précieuse à la réalisation d'opérations communes au profit du rayonnement de nos Armées. Ses deux frères sont eux aussi militaires de l'armée de Terre, l'un à l'ESM de Saint-Cyr, et l'autre à l'EN-SOA de Saint-Maixent.

Cette disparition tragique a fortement mobilisé le monde de la jeunesse et de la Défense. Plusieurs membres de l'ANRAT ont tenu à venir à Senlis, tant à titre personnel que pour y représenter l'ensemble des réservistes de l'armée de Terre et apporter leur soutien, leurs prières et leur compassion à la famille Schmitt.

Anne-Lorraine nous a montré avec héroïsme combien certaines valeurs comme le courage et l'honneur méritaient d'être défendues au-delà de sa propre vie. Elle mérite assurément, comme tant d'autres jeunes décédés dans des circonstances violentes, de demeurer un exemple dans notre vie. ■

LTN (R) BOUCHER - Vice-président de l'ANRAT

CCRAT: rencontrez l'ANRAT !

Les membres du Bureau de l'ANRAT, les Présidents des associations nationales d'Arme qui composent l'ANRAT et les Délégués régionaux seront présent à la CCRAT du samedi 7 décembre. Nous proposons donc aux délégations régimentaires de profiter des pauses pour rencontrer ces militaires de réserve qui animent les associations de leur Arme. Ce sera l'occasion de faire connaissance, de nous faire part de vos attentes, de vos suggestions et de venir nous renforcer !

Afin de répondre aux attentes du commandement de l'armée de Terre, l'ANRAT vient de mettre en place 3 groupe de travail sur les thèmes suivant « Emploi des forces de réserve », « Formation », « Recrutement et mobilité ». Notre objectif étant de pouvoir transmettre des propositions constructives et structurées à l'EMAT. Nous vous proposons de rejoindre l'une ou l'autre des ces commissions, selon votre intérêt pour l'un ou l'autre sujet. Pour cela, contacter les membres du Bureau de l'ANRAT ou envoyer nous vos coordonnées à : contact@anrat.fr. Les travaux se feront via des échanges mails et des réunions téléphoniques pour permettre à tous de participer, indépendamment de la localisation. ■

LTN (R) G. ROUX